

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	20^{ème}
Nom de site	RUE BELLEVILLE	Numéro	7510052045
Adresse du site	346, rue des Pyrénées	Hauteur	R+6 (22m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	habitations
Type d'installation	Nouveau site 3G/4G/5G et partage de la fréquence de 2100Mhz (4G/5G)		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	25/03/2024
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	28/03/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	25/05/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) et ajout de 3 antennes 3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz), avec partage de la fréquence 2100MHz en 4G/5G orientées vers les azimuts 130°, 220° et 320°.		
Distance des ouvrants	Fenêtres entre 1 et 5m des antennes	Vis-à-vis (25m)	R+7 (26m)
Estimation	3G/4G/5G (2100): 130° <4V/m - 220° <3V/m - 320° <4V/m 5G (3500) : 130° <4V/m - 220° <4V/m - 320° <4V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	3G/4G/5G : 24.41m (130/220°) et 26.11m (320°) pour les antennes à faisceaux fixes 5G: 25.42m (130/220°) et 27.12m (320°) pour les antennes à faisceaux orientables		

Incidence visuelle

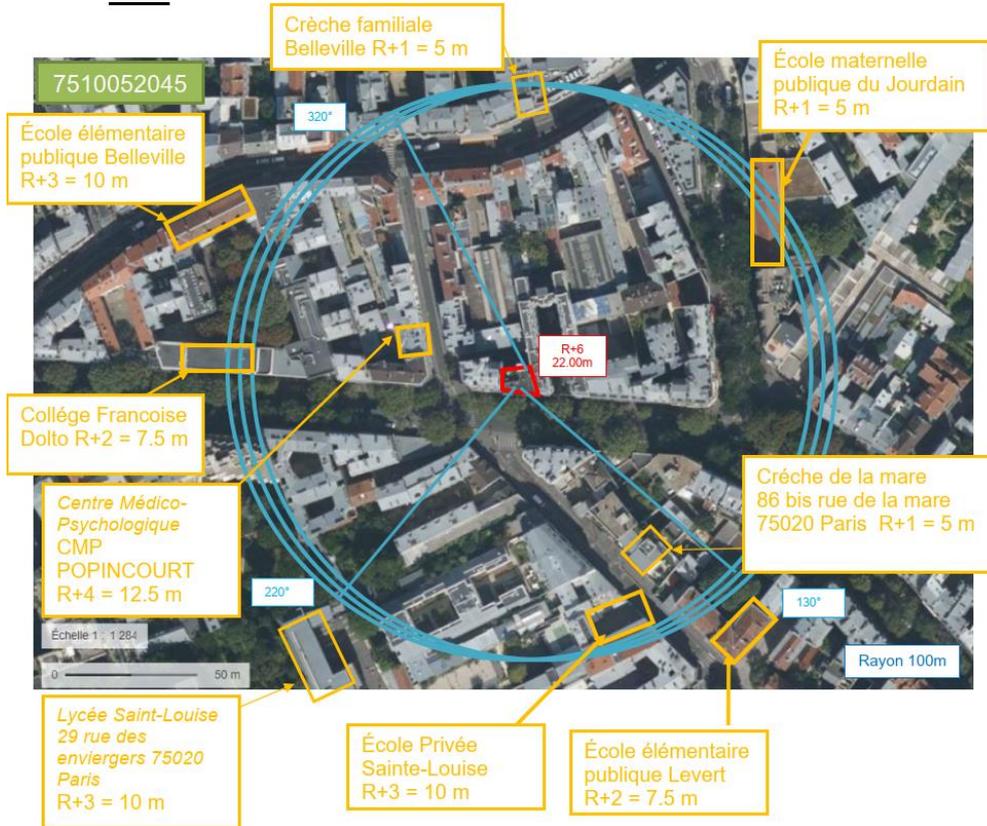
Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à déployer 3 antennes à faisceaux fixes pour la 3G/4G/5G NR2100 et 3 antennes à faisceaux orientables pour la 5G NR3500
Zone technique	Installation de la zone technique dans un local technique à créer dans une cave au niveau du sous-sol.

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

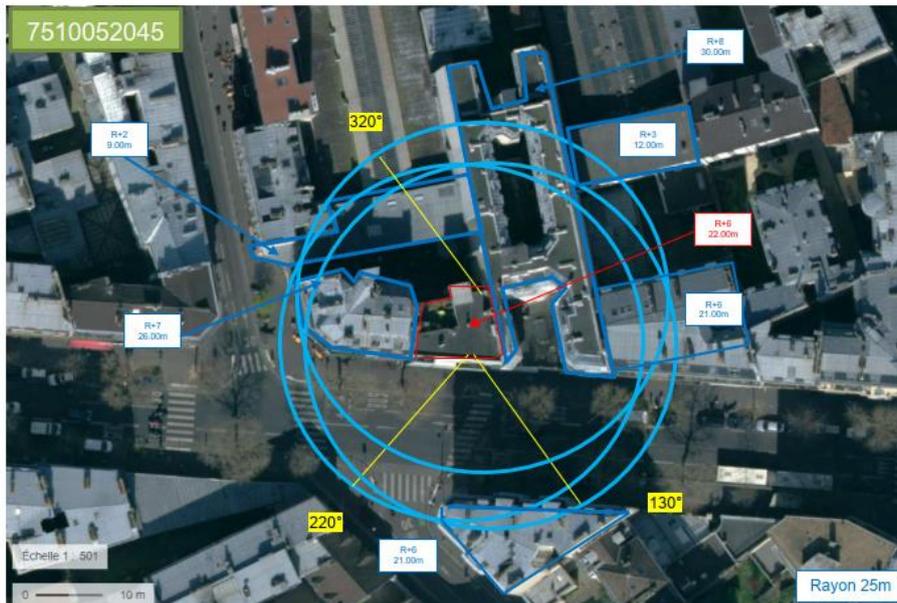
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus Proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
École Privée Sainte-Louise	73 Rue de la Mare, 75020 Paris, France	10m	NON	88.35m	0.33
École élémentaire publique Levert	1 Rue Levert, 75020 Paris, France	7.5 m	NON	101m	0.15
Centre Médico-Psychologique CMP POPINCOURT	3 RUE JEAN-BAPTISTE DUMAY 75020 Paris, France	12.5 m	NON	31.69m	3.65
Collège Françoise Dolto	354 Rue des Pyrénées, 75020 Paris, France	7.5m	NON	96.13m	2.15
École élémentaire publique Belleville	104 rue DE BELLEVILLE 75020 Paris, France	10m	NON	110m	2.21
École maternelle publique du Jourdain	4 rue du Jourdain 75020 Paris, France	5m	NON	96m	0.11
Crèche familiale Belleville	129 Rue de Belleville 75020 Paris, France	5m	NON	97.69m	0.24
Crèche de la mare	86 bis rue de la mare, 75020 Paris France	5m	OUI	96m	0.13
Lycée Saint-louise	29 rue des envierges, 75020 Paris France	10m	OUI	31.69m	2.18

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m

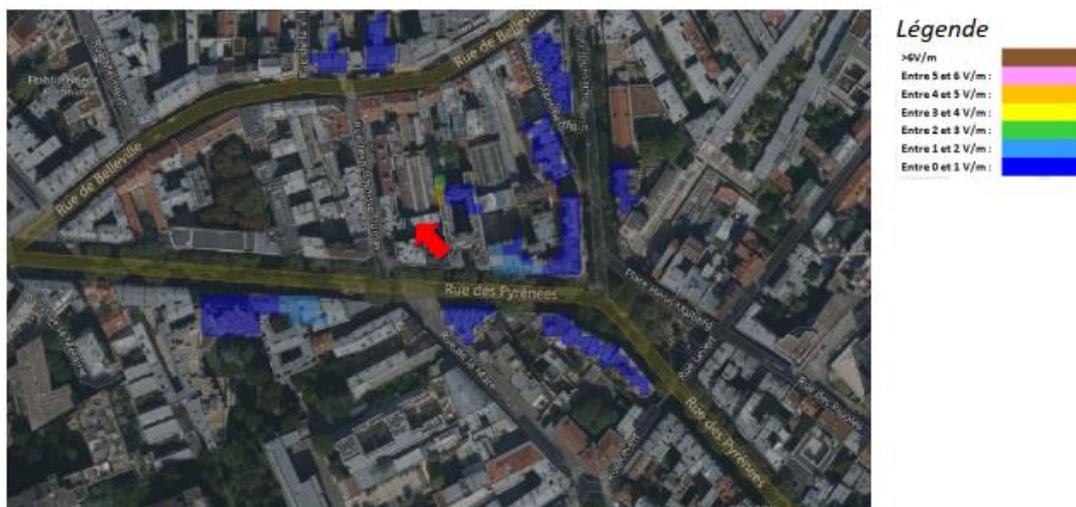
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 130°	Azimut 220°	Azimut 320°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	24.5 m	24.5 m	19.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

v. Azimut 320°: antennes fixes

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 320°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5 m.



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 1 et 2 V/m .

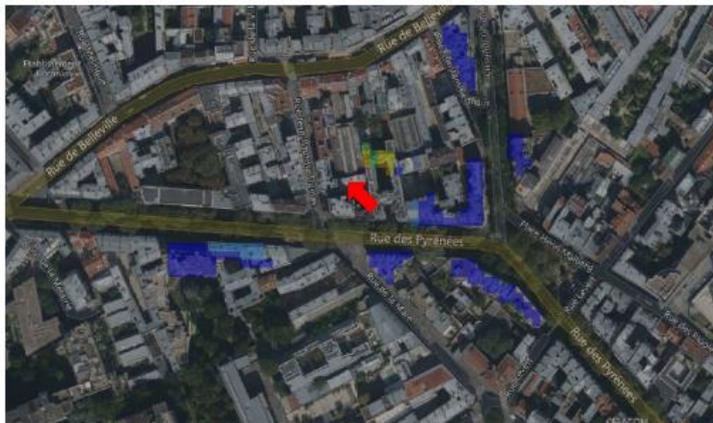
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 130°	Azimut 220°	Azimut 320°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m
Hauteur	28.5 m	26.5 m	23.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

vi. Azimut 320°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 320°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5 V/m . La hauteur correspondante est de 23.5 m .



Légende



Vue des Antennes Avant/Après

Avant travaux



Après travaux

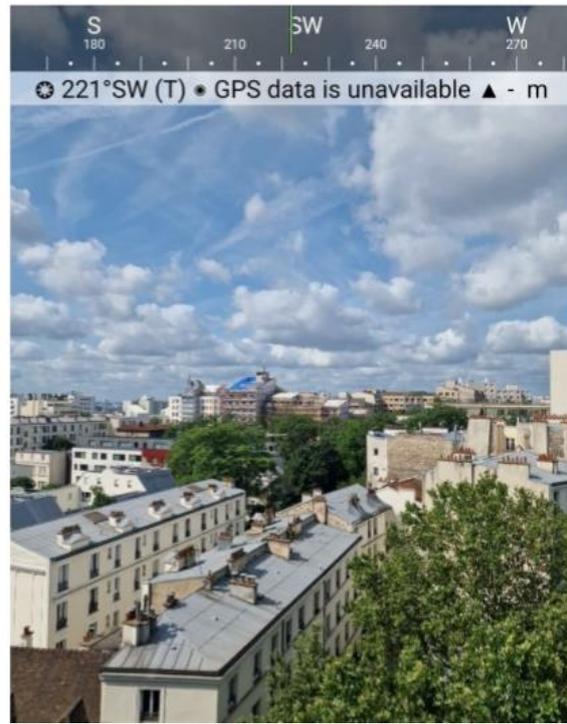


Vue des Azimuts

Secteur 0 Azimut 130° :



Secteur 1 Azimut 220° :



Secteur 2 Azimut 320° :

